



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

QUESTION N°5

ADMINISTRATION GENERALE : INDEMNITES DE FIN DE MANDAT ET DE DEBUT DE MANDAT DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

RAPPORTEUR : Gérard WYCKAERT

Des élections ont eu lieu le 27 Mars 2023 au sein du Syndicat Mixte Lys Audomarois. Ces élections ont permis de nommer un nouveau Président ainsi que neuf Vice-Présidents.

Un train de paie a été transmis auprès de la Trésorerie de Saint-Omer concernant l'ancienne équipe d'élus en place, pour le mois de Mars 2023. Cette paie a été validée et effective pour un mois complet soit 30 jours.

Pour autant, deux élus n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions lors de la dernière élection.

Un Vice-Président n'a pas souhaité renouveler sa candidature. Aussi il aurait dû percevoir son indemnité sur 26 jours.

Un autre Vice-Président a été élu au poste de Président. De fait, il aurait dû percevoir son indemnité de Vice-Président sur 26 jours et son indemnité de Président sur 4 jours.

Deux nouveaux élus ont quant à eux été installés au poste de Vice-Président lors de l'élection du 27 Mars 2023. Ceux-ci doivent percevoir une indemnité relative au mois de Mars de 4 jours.

Les membres du Comité Syndical, ont donné, à l'unanimité des voix, leur accord pour :

- Autoriser le maintien de l'indemnité totale de Vice-Président à l' élu démissionnaire et à l' élu ayant changé de fonction pour le mois de Mars 2023
- Indemniser les élus nouvellement nommés qu'à compter du 1^{er} Avril 2023

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

18 AVR. 2023

Rendu(e) exécutoire
Le... 18/04/2023
Le Président,

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président,

Gérard Wyckaert

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-trois, le 14 avril 2023 à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 7 avril 2023.

ETAIENT INVITES

- Monsieur WYCKAERT Gérard, Président
- Mesdames WAROT Sophie, WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEDAGUE Patrick, BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, ROUSSEL Benoît, TILLIER Patrick, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, CANARD Céline-Marie, SEILLIER Christine, VASSEUR Françoise, déléguées titulaires
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DUPONT Franck, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, délégués titulaires.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur WYCKAERT Gérard, Président
- Mesdames WAROT Sophie, WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEDAGUE Patrick, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, ROUSSEL Benoît, TILLER Patrick, Vice-Présidents
- Mesdames SEILLIER Christine, VASSEUR Françoise, déléguées titulaires
- Messieurs AGEORGES Benoît, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, MARQUANT Francis, délégués titulaires
- Madame BAUDEQUIN Odile, déléguée suppléante
- Messieurs OBOEUF Gérard, VASSEUR Jean-Paul délégué suppléant

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Monsieur BEE Didier, excusé
- Monsieur BEN AMOR, a donné pouvoir à Christophe Cornette
- Madame BOIDIN Véronique, a donné pouvoir à Madame SEILLIER Christine
- Monsieur BOULET Michel excusé et remplacé par Monsieur OBOEUF Gérard
- Madame CANARD Céline Marie, a donné pouvoir à Monsieur DUQUENOY Joël
- Monsieur CAINNE Louis, a donné pouvoir à Madame WAROT Sophie
- Monsieur CORDIER André, excusé
- Monsieur Franck DUPONT excusé et remplacé par Monsieur Jean Paul Vasseur,
- Monsieur DENIS Laurent, a donné pouvoir à Monsieur BEDAGUE Patrick,
- Monsieur DUPONT Franck, excusé
- Monsieur LEROY Christian, excusé
- Monsieur MEQUIGNON Alain, a donné pouvoir à Madame VASSEUR Françoise
- Monsieur PRUVOST Mathieu, a donné pouvoir à Monsieur WYCKAERT Gérard
- Monsieur TELLIER Alain, excusé et remplacé par Madame BAUDEQUIN Odile

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

18 AVR. 2023